

**Candidat au doctorat :**

Thierry Bornand

**Titre provisoire de la thèse :**

Penser l'(in)égalité. Débats sur l'institutionnalisation de l'éducation en France (1763-1795)

**Résumé :**

Depuis son institution, l'école a toujours été en même temps un mélange de domination (sélection des « meilleurs », évaluation, classification, hiérarchisation) et d'émancipation (rendre les individus également autonomes, libérés de toute forme d'autorité) ; un lieu de reproduction de l'ordre social et un lieu d'émergence d'une possible transformation des rapports sociaux.

La fin de l'Ancien régime et, surtout, la période de la Révolution française représentent un moment fondateur de l'institution scolaire. Arrachée des mains du pouvoir religieux, l'éducation devient en effet une affaire publique ; des centaines de projets, provenant aussi bien du personnel dirigeant que de n'importe quel citoyen et citoyenne, vont ainsi apparaître.

Ce travail comporte un double objectif. Il consiste, premièrement, à montrer, au travers des projets d'éducation du personnel dirigeant, comment, malgré la proclamation juridico-politique de l'égalité de 1789, une nouvelle hiérarchie sociale se substitue à la hiérarchie des ordres de l'Ancien régime. Loin d'appartenir au moment révolutionnaire, cette substitution est le fruit d'un processus que l'on peut observer au moins depuis les réformes éducatives des années 1760. Ces dernières, émanant essentiellement des milieux parlementaires, mais également nouées de manière plus large aux idées physiocratiques et philosophiques, visent, dans des versions plus ou moins élitistes, à briser la logique stationnaire des rangs. De ce point de vue là, il apparaît assez clairement que la révolution pédagogique précède la révolution politique de 1789. Ce sont précisément ces idéaux méritocratiques, développés à la fin de l'Ancien régime, que les grands projets d'instruction et d'éducation publics du personnel dirigeant de la Révolution française, aujourd'hui relativement bien connus, reprennent à leur compte. S'ils révèlent d'importantes divergences d'opinion au sein des classes dirigeantes, notamment sur la place de la religion, sur la gratuité ou sur l'obligation scolaire, ils partagent en revanche un certain nombre de traits fondamentaux. Le premier d'entre eux réside dans la tare qu'ils attribuent au peuple : l'ignorance. Le second tient à la croyance en l'inégalité des intelligences, sinon des capacités. Les finalités de l'institution scolaire consisteront alors d'abord à policer le peuple et à en sélectionner les « meilleurs » ensuite. En cela, on peut certes affirmer que le personnel dirigeant de la Révolution rompt avec l'idée d'une hiérarchie basée sur les privilèges héréditaires, mais c'est pour la reconduire aussitôt sous une forme nouvelle : une hiérarchie des intelligences, fondée sur les notions floues de capacité, de talent et de mérite. Cette conception commune tient fondamentalement à deux données partagées et considérées comme indépassables par le personnel dirigeant : le gouvernement représentatif et une économie marchande (plus ou moins régulée) reposant sur la division du travail. Le premier implique l'existence d'une formation spécialisée (et hiérarchisée) répondant au besoin de sélection des futurs gouvernants, la seconde impose aux pauvres un temps réduit à consacrer à l'étude dont la conséquence est leur mise à l'écart des affaires communes. La première partie de ce travail sera ainsi consacrée aux continuités qui orientent les projets d'éducation du personnel dirigeant.

Etudier cet aspect, souvent minoré par une historiographie dominante dans laquelle ces projets sont présentés en rupture avec la période précédente, est une manière salutaire de déplacer le cadre d'analyse. Il s'agit en effet, à travers le prisme de l'égalité, de saisir pleinement les points de rupture et les brèches ouverts par le moment révolutionnaire, quand bien même ceux-ci appartiennent au domaine de la fugacité. C'est la raison pour laquelle, en se basant sur des projets d'éducation considérés comme utopiques, la deuxième partie de ce travail vise moins « à

comprendre comment les choses se sont réellement passées », pour reprendre un mot de Walter Benjamin, qu'à saisir l'espoir collectif – transformer radicalement les rapports sociaux et fonder une communauté d'égaux – qui les traverse. La réflexion sur le rôle de l'instruction publique pendant la Révolution française ne s'est pas cantonnée, en effet, à la version oligarchique et libérale du projet républicain, mais « *l'effet d'utopie* » – pour reprendre l'expression de François Hincker – du moment révolutionnaire a donné une impulsion au désir collectif aspirant à une transformation radicale des rapports humains. Ce désir s'affirme dans les pratiques éducatives au sein des sociétés populaires, de la même façon qu'il s'exprime par la voix de n'importe quel citoyen et citoyenne prenant part au débat sur l'instruction (en formulant une pétition ou en soumettant aux autorités révolutionnaires un projet). On cherchera à montrer ici comment certaines voix viennent rompre brutalement la logique hiérarchique des modèles dominants, en imaginant une organisation libre et un mode de transmission des savoirs que chacun pourrait *également* s'approprier de façon autonome (à la fois individuellement et collectivement). Dans ces projets, considérés à l'époque déjà comme utopiques, l'éducation doit permettre à des rapports sociaux et politiques fondamentalement égaux d'advenir et de se maintenir.

Ce double regard – en termes de domination et d'émancipation – sur les projets d'éducation conçus pendant la révolution française devrait permettre de comprendre ce qui se joue politiquement dans l'éducation. Et de comprendre, de la même manière, les raisons qui ont à la fois écarté les formes d'altérité et donné naissance à une forme particulière de l'institution scolaire, encore visible aujourd'hui.